

TERMES DE RÉFÉRENCE

Croix-Rouge française - PIROI

Etude sur l'intégration de la modalité
« *Transferts monétaires* » dans la stratégie et les
activités de la PIROI et des sociétés nationales
membres.

Février 2021

PIROI . ZAC de la Mare . 1 rue de la Croix-Rouge, 97438 Sainte-Marie . La Réunion. tél. : +262 (0)262 53 08 92 . mail :
piroi@croix-rouge.fr

I. CONTEXTE

La PIROI

Basée à l'île de La Réunion, la PIROI est un outil de la Croix-Rouge française (CRf) rattaché à la Direction des relations et des opérations internationales (DROI) qui mène, depuis 2000, un programme régional de gestion des risques de catastrophes (GRC) dans la zone Sud-Ouest de l'océan Indien.

La PIROI est composée de différents membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

- Le Croissant-Rouge comorien,
- La Croix-Rouge française (avec des entités CRf présentes à Mayotte et à La Réunion, ainsi que des délégations permanentes en Union des Comores et au Mozambique),
- La Croix Rouge malgache,
- La Croix-Rouge de Maurice,
- La Croix-Rouge du Mozambique,
- La Croix-Rouge des Seychelles,
- La Croix-Rouge tanzanienne,
- La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)
- Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La PIROI permet de concentrer les compétences et les moyens au plus près des zones vulnérables et ainsi d'augmenter la réactivité et la flexibilité face aux catastrophes.

La plateforme mène des actions de renforcement de ses Sociétés nationales (SN) membres, de préparation et de réponse aux crises, ainsi que de réduction des risques de catastrophes par la sensibilisation des populations. La force régionale d'intervention de la PIROI repose

sur un réseau et une couverture territoriale dense : plus de 800 comités locaux et plus de 35000 volontaires actifs au sein des 7 Sociétés nationales membres du programme.

Le cadre stratégique 2021 - 2025 de la PIROI inclut les quatre axes stratégiques suivant :

Axe 1 : Les connaissances et compétences des acteurs de la gestion des catastrophes sont améliorées concernant les risques liés aux aléas naturels, les crises sanitaires et aux changements climatiques

Axe 2 : Les capacités des acteurs de la gestion de catastrophes sont renforcées en matière de gestion des risques liés aux aléas naturels, des crises sanitaires et des changements climatiques

Axe 3 : Les populations du sud-ouest de l'océan Indien sont mieux informées et préparées face aux risques liés aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques

Axe 4 : Les populations affectées par une catastrophe liée aux aléas naturels reçoivent une aide d'urgence répondant à leurs besoins prioritaires et qui contribue à leur relèvement

Un contexte favorable au développement des transferts monétaires

Depuis plusieurs années, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) encourage les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (SN) à utiliser la modalité Transferts Monétaires (TM) dans leurs réponses aux urgences. Cela va de pair avec un souhait des bailleurs de fonds institutionnels (ECHO, USAID, ...) de voir de plus en plus déployée cette modalité jugée plus efficiente.

La FICR a déployé une large palette d'outils et de lignes directrices (Cash Hub.org) pour faciliter la mise en œuvre de la modalité TM, notamment en s'associant à la plateforme CaLP (Cash Learning Platform) qui développe du contenu pour la mise en œuvre de projets incluant la modalité des Transferts Monétaires.

Au niveau national, la CRf possède une certaine expérience dans le domaine des TM et, à Mayotte, des bons d'achat sont régulièrement utilisés par la Direction Territoriale (l'une des entités de la CRf présente sur le territoire) dans le cadre de ses activités d'aide alimentaire. De même, plusieurs SN membres de la PIROI ont mis en œuvre des réponses aux catastrophes impliquant le recours à la modalité TM. Par exemple, la Croix-Rouge malgache (CRMd) a récemment mis en œuvre des projets comprenant une composante TM, lors de l'utilisation de fonds d'urgence (DREF de la FICR) « Heavy rains » (2020) et DREF sécheresse (2020/2021).

Dans ce contexte, la PIROI souhaite clarifier son positionnement sur l'appui à apporter aux Sociétés nationales membres insulaires, avec une attention particulière apportée aux outils

ayant une dimension régionale. Dans l'optique où un choix stratégique ambitieux est réalisé suite à l'étude, le but sera alors de favoriser la préparation des SN de façon à ce qu'elles puissent intégrer la modalité TM à grande échelle de façon efficace à leurs activités de réponse traditionnelles (comme la distribution de biens en nature et la fourniture de services).

Il faut noter que la PIROI a déjà accompagné la diffusion de connaissances sur les TM en organisant, depuis 2017, trois formations sur les transferts monétaires (avril 2017, avril 2018, septembre 2019).

// MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE

Objectif principal

La présente mission vise à :

- Etablir un **état des lieux** de la situation des transferts monétaires (TM) au sein et dans l'environnement :
 - o de la PIROI (au sens de structure CRF à vocation régionale basée à La Réunion);
 - o des SN membres de la PIROI concernées par l'étude (SN insulaires) ;
- Fournir des recommandations et un **plan d'action détaillé** pour favoriser l'intégration de la modalité "Transferts monétaires" :
 - o au sein de la structure PIROI; en particulier, un ensemble de propositions sur les activités à mettre en œuvre au niveau régional pour faciliter l'intégration et la mise en œuvre des TM sera élaboré ;
 - o au sein des sociétés nationales membres insulaires.

Couverture géographique

L'étude couvrira les pays de l'ensemble des Sociétés nationales **insulaires** membres de la PIROI, à savoir :

- Le Croissant-Rouge comorien (CRCo) ;
- La Croix-Rouge de Madagascar (CRMd) ;
- La Croix-Rouge de Maurice (CRMu) ;
- La Croix-Rouge des Seychelles (SRCS) ;
- Pour la Croix-Rouge française,
 - o L'île de Mayotte (CRf-MAY) ;
 - o L'île de La Réunion (CRf-RUN).

Résumé des résultats attendus

A l'issue de la consultance, un rapport complet sera rendu comprenant, à minima :

- **R1** : Un état des lieux de la situation des transferts monétaires dans les pays et au sein de chacune des sociétés nationales concernées par l'étude est réalisé ; La réalisation de l'état des lieux avec les SN inclura le remplissage du formulaire d'auto-évaluation des SN en matière de préparation aux transferts monétaires établi par la FICR (<https://rcmcash.org/fr/boite-a-outils/#> ; voir le document 1_6_2 Modèle de notation pour l'autoévaluation de la préparation aux PTM), dans le respect des préconisations élaborées par cette dernière (<https://rcmcash.org/fr/boite-a-outils/#>; voir le document 1_6_1 Modèle pour l'autoévaluation de la préparation aux PTM). Un outil équivalent pourra être proposé, auquel cas il devra être présenté à la PIROI.
- **R2** : Des solutions sous forme de plan d'action à mettre en place au niveau régional (PIROI) pour faciliter la mise en œuvre des TM dans les SN (contrats cadre, plateforme de capitalisation, formations, outils standards, ...) sont proposées et une proposition de plan d'action pour l'intégration de la modalité TM au sein de chaque SN est fourni.

Méthodologie

Le processus sera mis en œuvre en faisant appel à divers outils et approches :

- Examen et analyse de données secondaires : Recherche documentaire et synthèse relatives à la situation des transferts monétaires dans chaque Sociétés nationales et pays étudié ;
- Dans chaque territoire : Animation d'ateliers et de réunions d'échanges au sein des Sociétés nationales et avec les autres acteurs (agence des nations unies, ONG, ...) concernés (en utilisant préférentiellement les outils FICR : « identification des autres acteurs de l'aide humanitaire », « entretiens avec les prestataires de service financier », ...). La proposition pourra prévoir la tenue de ces réunions en présentiel ou en distanciel ;
- Utilisation d'outils de type matrice SWOT ;
- Autres outils à proposer par le consultant.

La mise en œuvre de l'étude nécessitera d'établir, pour chaque SN, des liens étroits avec les secrétaires généraux (SG), les responsables de la Gestion des Risques de Catastrophes, les logisticiens et les responsables administratifs et financiers des SN. Ces liens seront facilités par la PIROI.

La prestation est envisagée principalement en ligne. Si les candidats souhaitent inclure des déplacements, ils sont invités à tenir compte du contexte incertain provoqué par la pandémie de coronavirus, concernant tant la gestion des déplacements aériens (des

périodes de quatorzaine ou septaine pouvant notamment être imposées par les autorités) que la disponibilité des acteurs impliqués.

Le prestataire devra spécifier dans sa réponse technique à l'appel d'offre la méthodologie proposée pour collecter l'ensemble de ces informations.

Détail des Résultats attendus

Résultat 1 – Un état des lieux de la situation des transferts monétaires dans les pays de chacune des Sociétés nationales concernées par l'étude est réalisé ;

Le prestataire réalisera un travail de recherche et de synthèse des informations permettant de résumer la situation de la modalité Transfert monétaire dans les SN (expériences passées ou existantes dans le domaine (formations, projets, activités de réponse, ...)) et dans leur environnement (organisations, partenaires existants, autres acteurs utilisant la modalité TM dans le pays (notamment existence ou non de groupes de travail « Cash » (« Cash working group »), ...).

Ainsi, pour chacune des SN concernée par l'étude, le prestataire :

- Collectera et analysera les données relatives à l'expérience des SN en matière de TM. Au cours de cette étape, il veillera à collecter toutes les ressources illustrant l'expérience des SN sur la modalité TM et veillera à les capitaliser.
- Effectuera un inventaire et une analyse des mécanismes existants et potentiels de mise en œuvre des TM : commerçants, institutions financières, fournisseurs de services mobiles, organismes de transferts de fonds, ... utilisés par le Mouvement et par d'autres acteurs (UN, ...).
- Recherchera, décrira et interprétera les tendances au sein des contextes locaux (échelle nationale) et, pour chaque pays, recueillera ainsi des données de référence sur les systèmes de marché, les prix et les variations saisonnières :
 - o Il répertoriera les principaux systèmes de marché et produits de base utilisés par les populations en cas de catastrophe (denrées alimentaires, articles ménagers, eau et articles d'assainissement/d'hygiène, matériel pour les abris et les moyens de subsistance, ...).
 - o Il collectera les données relatives aux prix, en tenant compte des potentielles variations en cours d'année.
 - o Avec les données disponibles, il précisera l'environnement des TM : préférences des bénéficiaires en termes de modalités de distribution (bons, espèces,), perception par les bénéficiaires et autorités des TM, pertinence de l'utilisation des TM, différences géographiques sur ces aspects, ...
- Étudiera l'existence des mécanismes de coordination, en particulier de « cash working group » et leur fonctionnement (membres, fréquence des réunions, lignes directrices produites, en particulier en ce qui concerne la détermination du montant des subventions/du panier de dépenses minimales, ...); en cas d'absence, une analyse sur les acteurs potentiellement intéressés au développement de telles structures sera menée.

Il s'agira ainsi d'identifier les autres acteurs du développement et de l'aide humanitaire ayant une expérience des TM dans chaque pays et échanger des informations pertinentes concernant ces programmes et les marchés (les modalités et les mécanismes de transferts monétaires déjà utilisés et privilégiés par les populations ; les risques et les défis à surmonter dans la mise en œuvre ainsi que les solutions/recommandations ; la fiabilité des marchés ; la fiabilité des institutions financières existantes ; les systèmes de suivi, etc.).

- Complétera, pour chaque SN et pour la PIROI, le document FICR d'auto-évaluation en matière de préparation aux TM (<https://rcmcash.org/fr/boite-a-outils/#>), ou un outil équivalent, en impliquant les départements ad hoc (Gestion des risques de catastrophes, Administration et finances, Logistique, Santé, Eau et assainissement, ...).

Cette étape permettra d'étudier les capacités des SN pour la mise en œuvre de projets intégrant la modalité TM. Elle devra donc permettre de répondre à un certain nombre de questions, parmi lesquelles :

- Quelle est la sensibilité de la gouvernance de chacune de ces SN pour le développement des TM ?
 - La Société nationale a-t-elle les capacités nécessaires pour mettre en place un programme de transferts monétaires en cas de catastrophe ?
 - Quelles sont les ressources disponibles (humaines, financières, logistiques, institutionnelles, ...), quelles sont leurs forces et faiblesses et quelle est leur localisation géographique ?
 - Compte-tenu des données collectées et de leur analyse, qu'impliquerait la mise en place d'un projet incluant du TM à grande échelle dans ce contexte ?
 - En termes de renforcement des capacités, quels sont les besoins des SN en matière de TM?
- Élaborera et présentera un rapport sur les données de référence récoltées, comprenant l'ensemble des ressources collectées en annexe.

Résultat 2 – Des recommandations à destination de la PIROI pour faciliter la mise en œuvre des TM dans les SN (contrats cadre, plateforme de capitalisation, formations, ...) sont proposées et des préconisations et un plan d'action pour l'intégration de la modalité TM au sein de la PIROI (au niveau régional) sont fournies

Le prestataire devra identifier les pistes afin que les SN soient "cash ready" et que la PIROI puisse les accompagner dans ce processus.

Concernant le plan d'action, il devra être détaillé dans ses composantes par SN, et pour la PIROI :

- « activités » ;
- « durée et période de mise en œuvre » ;
- « responsabilité de mise en œuvre » ;

- « estimation budgétaire » ;
- “charge de travail à prévoir pour la réalisation de l'action ” (jour/homme par exemple)

pour intégration au sein du programme régional de la PIROI et valoriser auprès des partenaires la modalité Transferts monétaires.

La validation du plan d'action ne relèvera pas de la responsabilité du prestataire mais le rapport devra identifier les préconisations par groupes thématiques, proposer un calendrier de mise en œuvre réaliste, identifier les départements responsables de la mise en œuvre ainsi que ceux à associer et inclure des éléments relatifs à l'estimation du coût financier relatif à la mise en place des actions proposées.

Le prestataire est libre de présenter des éléments complémentaires s'il les considère adaptés à l'atteinte des résultats attendus.

Livrables attendus

- Le rapport d'état des lieux de la situation des TM dans les SN concernées avec ses annexes ;
- Les fiches d'auto-évaluation de la mise en place des TM complétées pour chaque SN concernée et les matrices SWOT de chacune des SN ;
- L'analyse des entretiens enrichie de la triangulation des données ;
- Les plans d'action par entités ;
- Un rapport synthétique (20 pages maxi) reprenant les principales conclusions du rapport d'état des lieux et contenant les recommandations du prestataire à destination de la PIROI notamment des propositions pour le partage et la capitalisation des expériences.
- Une présentation (PPT) de restitution de l'étude ;
- Un rapport, distinct, sur le processus de mise en œuvre de cette prestation (calendrier suivi, difficultés rencontrées, outils utilisés, adaptations réalisées, questionnaires et données brutes, ...).

Liens fonctionnels et étapes clés

L'expert aura pour point focal le responsable de la préparation et réponse aux catastrophes de la PIROI. L'ensemble des livrables sera validé par un comité de pilotage (Copil) constitué du directeur adjoint de la PIROI, du coordinateur régional, du responsable PMER et du responsable de la préparation et la réponse aux catastrophes.

En termes de cadrage et de suivi, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Après sélection, présentation (éventuellement par visio-conférence), à destination du copil de la PIROI, de la proposition retenue, des outils qui seront utilisés et du chronogramme envisagé ;
- Participation (ou organisation) à un atelier de lancement régional en ligne, réunissant les SN concernées (présentation initiale);
- Tenue d'une réunion finale pour le Copil de la PIROI présentant l'ensemble des conclusions et recommandations de l'étude ;
- Tenue d'un atelier régional (en ligne) de restitution finale de l'étude.

Durée et période/Calendrier prévisionnel

Une période de **4 mois** est envisagée pour la réalisation de cette étude.

Le calendrier prévisionnel suivant est envisagé :

- 12/04 au 30/04 : publication (3 semaines)
- 03/05 au 11/05 : sélection
- Semaine du 17/05 : début de la prestation
- *Semaine du 25/05 : présentation initiale aux SN lors d'un atelier régional (visio, organisation par la PIROI)*
- Fin août : fin de la prestation et *atelier régional de présentation finale (visio)*
- Début septembre : Rendu de l'ensemble des documents

III. PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Qualités recherchées

- Bon esprit analytique et de synthèse
- Capacité à mener de front plusieurs activités
- Respect des délais
- Autonomie et initiative
- Patience et diplomatie
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Français et anglais fluides.

Compétences recherchées

- Expertise avérée dans des projets intégrant la modalité TM ;

- Expertise et aisance dans l'utilisation des outils de la FICR et du CaLP concernant les TM ;
- Expérience antérieure dans la réalisation d'études diagnostic sur les TM au sein de SN ou d'ONG ;
- Expérience dans la réalisation d'études de marché pour les transferts monétaires ;
- Animation d'ateliers et d'interviews, en particulier à distance ;
- Pédagogie, accompagnement notamment à distance, plus spécifiquement sur la thématique des transferts monétaires
- Expérience dans les interactions avec des sociétés nationales du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge (CRCR)
- Expérience dans la réalisation, le rendu et l'accompagnement de plans d'actions
- Connaissance des zones d'intervention (pays de la zone du Sud-Ouest de l'Océan Indien) appréciée

IV. COMPOSITION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

- Proposition technique incluant la méthodologie proposée, le chronogramme détaillé, le devis ;
- Proposition financière par phase et détaillant les options choisies (déplacements sur zone ou non);
- CV (en cas de candidature d'une équipe, CV du chef de projet et de chacune des personnes identifiées pour l'étude) ;
- Références détaillées des expériences en lien avec l'appel d'offre.

Les consultant(e)s intéressés sont invités à soumettre leurs offres de service complète par courriel via l'adresse : piroi.achat@croix-rouge.fr au plus tard le 30/04/2021 à 12 heures.